



AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **mercredi 16 mars 2016 à 20h00** à la maison communale, rue de l'Hôtel de Ville, 1 à Anthisnes. L'ordre du jour de cette assemblée (séance 02/2016) est reproduit ci-après, le premier point ayant lieu conjointement avec les membres du Conseil de l'Action Sociale d'Anthisnes

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

A. Réunion annuelle commune et publique du conseil communal et du conseil de l'action sociale :

1. Rapport sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS et relatif également aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune.

B. Réunion du conseil communal :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2016.
 2. C.P.A.S. – Budget pour l'exercice 2016 – Approbation.
 3. Plan de Cohésion Sociale du Condroz – Rapport d'activités et rapport financier de l'année 2015 - Reconduction des conventions liant le PCS du Condroz et projets prévus en 2016 – Approbation.
 4. Fabrique de l'église Saint-Maximin à Anthisnes - Compte pour l'exercice 2015 - Approbation.
 5. Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) – Modification de la composition – Décision.
 6. Enseignement communal – Ouverture d'une demi-classe maternelle supplémentaire à l'implantation d'Anthisnes-centre (augmentation de population) du 29 février 2016 jusqu'au 30 juin 2016 – Décision.
 7. Correspondance, communications et questions.
-

Le Directeur général,

FAGNANT C.

La Directrice générale ff,

VANRUSSELT R.

Pour le Collège,

Pour le C.P.A.S.,

Le Bourgmestre f.f.,

EVANS M.

La Présidente,

HUPPE Y.